

Réf: Dossier N° : 53930

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DSPL »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré Star 4, près du Supermarché
CITIDIA, BP 311 CIDEX 3 ABJ**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 06 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DSPL » .

Objet: hôtellerie, restauration, location de salle de mariage, conférence, prestations diverses

Capital social: 1 000.000 F CFA divisé en Deux Cent (200) Parts Sociales de cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré Star 4, près du Supermarché
CITIDIA, BP 311 CIDEX 3 ABJ**

GERANT: Madame SIDIBE DJENEBA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23811 du 06/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21058 du 06/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

